

FONDATION ET DEVELOPPEMENT DES CHARTREUSES  
 ENTRE RHIN ET MEUSE JUSQU'EN 1500.  
 UN APERÇU HEURISTIQUE.

Par  
 Chr. DE BACKER

C'est dans le cadre d'un projet à l'université catholique de Nimègue (auprès du Prof. Dr. A. Gruys) que nous avons entrepris l'étude des chartreuses entre Rhin et Meuse, leur fondation et leur développement initial jusqu'en 1500. Il s'agissait d'abord de rassembler le matériel des chartreuses qui étaient situées sur le territoire actuel des Pays-Bas et une partie de l'Allemagne. En effet, les Pays-Bas accusaient un grand retard par comparaison avec les études faites sur les chartreux en Belgique.

En regardant la carte publiée par A. Gruys dans le livre consacré en grande partie à la chartreuse de Delft<sup>1</sup> qui nous montre les différentes fondations en Hollande et en Belgique, nous pouvons discerner deux grands mouvements : premièrement les fondations issues des chartreuses de St. Omer et Valenciennes du début du 14<sup>e</sup> siècle en Flandre qui ont donné naissance à leur tour aux fondations de Geertruidenberg (1336), Cadzand (1346), Utrecht (1392), Amsterdam (1393), Zierikzee (1435), Delft (1470) et Kampen (1485). Un second mouvement beaucoup moins connu et étudié prend son point de départ à Cologne (1334) et donne naissance aux chartreuses entre Rhin et Meuse : Monichusen (1342), Ruremonde (1376), Wesel (1418), Vught (1466) et Vogelsang ou Cantavium près de Juliers (1478). C'est ce dernier groupe qui nous a particulièrement intéressé. L'historique de la fondation, le premier développement, le recrutement des religieux et leur cadre social, les mobilités, la vie spirituelle, les bases économiques nous apparurent comme autant d'aspects importants.

Jusqu'ici, des archives de Monichusen était seul connu un petit registre de cens datant de 1534 se trouvant actuellement aux archives d'Etat de Gueldre à Arnhem et qui a été cédé en 1953 par les archives d'Etat à Anvers<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *De Kartuizers en hun Delftse Klooster*, Delft, 1975, 164. Pour la bibliographie des chartreuses mentionnées nous renvoyons à A. GRUYS, *Cartusiana. Un instrument heuristique*, II et III, Paris, 1977-1978.

<sup>2</sup> Rijksarchief Gelderland (Arnhem), *Veluwe kloosters, Monnikhuizen, cijnsregister 1534*. Pour Monichusen voyez aussi : C. DE BACKER, "La chartreuse de Monichusen (Arnhem) et sa bibliothèque", in : *Kartäusermystik und -mystiker Band 4*, Salzburg, 1982, 1-19 (=Analecta Cartusiana 55).

Scholtens<sup>3</sup> qui pour ses articles sur Monichusen a dû se référer à beaucoup de sources indirectes, s'est posé beaucoup de questions à propos de ces archives disparues après 1572 lors de la mise à sac du monastère par les rebelles protestants. On sait que le dernier prieur Andries Loodt avait emporté avec lui les archives à Cologne où il fut reçu comme hôte. Scholtens a donc dirigé ses recherches surtout vers Cologne et Düsseldorf, ceci sans succès.

Pour la chartreuse de Ruremonde<sup>4</sup>, les origines remontent en 1370 au moment où le chevalier Werner van Swalmen, de retour de la Terre Sainte, voulut ériger une chapelle et un hôpital dédié à la Sainte Vierge. Entretiens Jean de Breida, moine de Cologne, avait été appelé en Gueldre Supérieure afin de procéder aux premiers travaux de l'érection d'une chartreuse à Ruremonde. En 1369 il fut remplacé par Jacob Hottman, prieur de Cologne. Les luttes politiques en Gueldre après la mort de Renaud III entre ses soeurs Mechteld et Marie, épouse du duc Guillaume II de Juliers et les Heerekens et les Bronckhorsten ont duré jusqu'en 1374. Le chevalier Werner de Swalmen avait entretiens opté pour la fondation d'une chartreuse. La chartre date du 25 juillet 1376. Devant le prieur Joannes de Breida de Cologne et Ricoldus de Coblenche le seigneur de Swalmen, son épouse Berthe de Geilenkirchen et son frère Robinus de Swalmen, chanoine de Saint Servais à Maastricht, promettent de terminer et de doter les édifices déjà commencés. Cette dotation consistait en une rente de 500 florins d'or qui devait permettre l'entretien de 12 moines ainsi que les convers et le personnel. D'autres donations furent encore faites : des rentes à Swalmen et une ferme à Herckenbosch. Les archives de cette chartreuse se trouvaient jusqu'en 1953 aux archives de l'Etat à Bruxelles et ont été échangées cette année-là dans le cadre des échanges entre la Belgique et les Pays-Bas<sup>5</sup>.

<sup>3</sup>H.J.J. SCHOLTENS, "De priors van het kartuizerklooster Monnikhuizen bij Arnhem", in : *Archief voor de Geschiedenis van het Aartsbisdom Utrecht* (= *AAU*), 56 (1932), 1-80 ; ID., "Necrologie van het kartuizerconvent van Monnikhuizen", in : *AAU*, 72 (1953), 90-124. Pour les autres publications de Scholtens nous renvoyons à l'article d'A. GRUYS & Th. F. VAN KOOLWIJK, "Bio-bibliografie van Mr. H.J.J. Scholtens", in : *Ons Geestelijk Erf* 44 (1970) 45-56. Une nouvelle biographie vient de paraître par A. GRUYS, "Hendrik Jan Joseph Scholtens", in : *Jaarboek van de Maatschappij der Nederlandse Letterkunde te Leiden 1981-1982*, Leiden, 1983, 93-100.

<sup>4</sup>Il y a quelques années qu'un mémoire concernant cette chartreuse a été présenté à l'université catholique de Nimègue : C.A. GRIMBERGEN-HANSSON, *Het Kartuizerklooster te Roermond*, doctoraalscriptie, KUNijmegen, 1977 (dactylographié).

<sup>5</sup>Un inventaire des archives de la chartreuse de Ruremonde de 43 pages a été dressé par R. Goossens en 1980 (dans la série *Inventarissen Kloosterorden* XIV D L). Trois listes de registes selon l'inventaire De Hoop n<sup>os</sup> 18488, 18489 et 18490 ont été dressées par G. Venner.

Ce fut Mosmans<sup>6</sup> qui le premier avait utilisé les documents conservés à Bruxelles. Verschueren<sup>7</sup>, quant à lui, reconstitua la bibliothèque dans un grand article.

Nous avons entrepris le dépouillement complet des quelques 300 chartes inédites de Ruremonde. Jusqu'ici elles n'ont pas encore été utilisées à fond. Pour la prosopographie de la chartreuse ils apportent quelques nouveaux noms de procureurs et confirment les termes des différents priorats déjà publiés par H.J.J. Scholtens. Pour les biens ces chartes constituent une source unique. Il en ressort que les chartreux de Ruremonde augmentèrent leurs revenus par des achats de moulins et de droits de pêche, des dîmes et cela dans un rayon de 12 km. Les possessions situées plus loin (comme par exemple Winssen), étaient considérées comme de purs investissements. En 1493 la chartreuse reçut sa 17e cellule de moine. Ni les documents venus de Bruxelles, ni les quelques rares documents conservés aux archives communales de Ruremonde ne nous livrent cependant des données sur Henri Egher de Calcar ou Denis le Chartreux.

Un catalogue de la bibliothèque de plus de mille pages, datant de 1740 et rédigé par le P. Josephus Peeters, procureur, fut acquis récemment par les archives communales de Ruremonde<sup>8</sup> dans un antiquariat à Arnhem. Verschueren ne l'a pas connu et ce n'est qu'à présent qu'il est étudié pour la première fois par le groupe Cartusiana de l'université catholique de Nimègue.

En 1938 Scholtens publia dans les *Bosche Bijdragen*<sup>9</sup> son article sur les chartreux près de Bois-le-Duc ('s-Hertogenbosch ou den Bosch). Il procéda comme de coutume en rassemblant tout ce qui était connu sur la chartreuse et de ses moines, surtout leurs activités littéraires. En dehors de documents de la Grande Chartreuse, il se servit amplement des *Annales Cartusiae Sanctae Sophiae Constantinopolitanae* de Gerardus Eligius, ancien vicaire de la maison, dont le manuscrit se trouvait à l'époque à la chartreuse de Lucca. Aux archives d'Etat à 's-Hertogenbosch on ne connaissait jusqu'ici que 4 chartes et 2 registres provenant de la chartreuse près Bois-le-Duc<sup>10</sup>.

<sup>6</sup>H. MOSMANS, "De kartuizers te Roermond", in : *De Maasgouw*, 52 (1932), 61-63 ; 57 (1937), 41-43, 52-54, 63-66.

<sup>7</sup>L. VERSCHUEREN, "De bibliotheek der kartuizers van Roermond", in : *Historisch Tijdschrift, serie studies 6*, 1941.

<sup>8</sup>Gemeentelijke Archiefdienst Roermond, Hs. *Catalogus Bibliothecae Ven. P.P. Cartusianorum Ruraemundensium inchoatus Anno Domini 1740 12 Julii.* ; M. SMEETS, "De bibliotheek der Kartuizers van Roermond", in : *De Maasgouw*, 71 (1952), 61-63.

<sup>9</sup>H.J.J. SCHOLTENS, "De kartuizers buiten 's-Hertogenbosch", in : *Bosche Bijdragen*, 16 (1938/39), 24-82 et 143-204.

<sup>10</sup>Rijksarchief in Brabant, Den Bosch (=Bois-le-Duc), Geestelijke Instellingen, inventaris Serie I Band K, pages 189-191.

Les chartreux s'étaient d'abord fixés à Olland près de St. Oedenrode, au sud-est de Bois-le-Duc. Cela fut possible parcequ'un chanoine de Saint-Jean de Bois-le-Duc, appelé Ludolphus van den Waeter, s'était adressé à Denys le Chartreux vers 1463/64 alors moine à Ruremonde, afin de consacrer ses possessions et sa fortune à des fins pieuses. Denys lui conseilla de fonder une chartreuse. Un autre chanoine, Martinus van Someren, s'intéressa aussi au projet. Les choses s'arrangèrent facilement du côté de la Grande Chartreuse puisque Jean de Rosendael, le prieur-général et Nimègeois, invita les visiteurs de la province à contrôler le déroulement de la fondation. Le chapitre-général désigna Denys comme initiateur. Les premiers moines vinrent de Ruremonde, mais leurs noms ne nous sont pas connus. Comme l'emplacement ne convenait pas très bien, les chartreux résolurent de concert avec le chanoine van de Waeter de transférer après un an la fondation à Eikendonck au nord-ouest de Den Dungen. L'emplacement nouveau était fort marécageux et Denys le Chartreux y vivait avec son procureur et ses 5 socii dans une réelle *rusticitas*. Denys y restera jusqu'en 1469 et y écrivit selon Eligius son *De Meditatione*. Les relations de Denys avec Philippe le Bon, duc de Bourgogne, Charles le Téméraire et l'affection du duc Arnaud de Gueldre et de Juliers ont préparé la voie pour le transfert en septembre 1471 de la chartreuse à Vught. En 1472 les chartres du chapitre-général annoncent l'incorporation et l'institution du premier prieur Walter van Leendt, ancien prieur de Ruremonde. De plus ce nouvel emplacement avait pu être définitivement décidé grâce aux libéralités de dame Aleyt Pieck, veuve du chevalier Arnold van Herlaer.

Scholtens mentionne 23 chartes de la chartreuse de Vught conservées aux archives archiépiscopales de Malines (Belgique). En fait il y en avait plus que 400, actuellement toutes à l'Evêché de Bois-le-Duc. Nous les avons classées et répertoriées. La plus ancienne date de 1317 et ce remarquable ensemble retrace toute l'histoire des biens de Vught. Le nombre des actes de donation d'Aleyt Pieck datant de la seule journée du 29 mars 1472 dépassent quant à eux la soixantaine !<sup>11</sup> Ce fut la présence dans cette importante collection de 18 chartes de Monichusen qui nous mena bien-sûr à Malines où nous fîmes la découverte de plus de cent chartes inconnues de Monichusen.

Comme pour Ruremonde et Monichusen, les chartes de Vught nous révèlent la nature et le lieu des biens, des détails importants pour la prosopographie. Malheureusement ici à nouveau rien concernant Denys le Chartreux. On y retrouve cependant les originaux des testaments des différents fondateurs, les privilèges ducaux et l'acte de consentement de l'évêque de Liège, Robert de Bergis.

<sup>11</sup>Bisschoppelijk Archief Den Bosch, Kartuize Vught. Il s'y trouve 439 enveloppes de chartes en 4 boîtes et une liasse de documents divers (1386-1528). Cette collection importante renferme de même 18 chartes de la chartreuse Monichusen.

Puisque la chartreuse de Wesel ne se trouve pas sur le territoire actuel des Pays-Bas, H.J.J. Scholtens n'a pas voulu ou pu étudier par priorité l'histoire de cette maison. Robert Scholten<sup>12</sup> a cependant publié déjà un article sur Wesel en 1891. Cet article est très important et n'est certainement pas encore dépassé. Il se base sur les 159 chartes qui se trouvaient alors en possession de Julius Dorsemagen à Wesel (depuis lors conservées aux archives de la paroisse *Maria Himmelfahrt* à Wesel, mais brûlées en 1945) ainsi que sur deux cartulaires datant de la fin du 15<sup>e</sup> et du 17<sup>e</sup> siècle conservés aux archives d'Etat à Düsseldorf.<sup>13</sup> Le premier cartulaire contient outre un compte-rendu du transfert de la chartreuse à Wesel même en 1584-1592 les droits consentis par les visiteurs. Il renferme également les textes des différentes associations de prières avec d'autres chartreuses comme Monichusen, Ruremonde et Cologne. Le second cartulaire a été réalisé sous le priorat de Johann Jakob Quentel en 1682 et contient des copies de chartes authentifiées par des notaires.

Les archives mêmes forment une collection de 23 portefeuilles concernant à Spellen, Bislich, l'île Grave etc., mais remontent en majorité aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles.

Le Hauptstaatsarchiv à Düsseldorf possède un *Findbuch* composé par un certain Niemeyer<sup>14</sup> contenant les registres de toutes les chartes existantes ou perdues de la chartreuse Wesel/Xanten. D'un total de 572 chartes répertoriées, seul 139 subsistent en original. Il faut encore citer pour Wesel les documents que R. Scholten n'a pas connus et qui se trouvent dans les archives de la collection *Kleve-Mark*. On y rencontre en effet des pièces relatives à la fondation et les comptes détaillés de la construction datant de 1430 et de 1452<sup>15</sup>. S'y ajoutent encore des documents à propos de la construction du mur en 1439, la *Fischerei* et le transfert à Xanten. Un dessin impressionnant représentant la chartreuse en 1590, mais fait en 1702 a été versé à la collection des plans.<sup>16</sup>

La fondation remonte à 1418. Le comte Adolphe de Clèves, duc en 1417, avait essayé d'attirer les chartreux au pays de Clèves. Après des pourparlers assez négatifs avec le chapitre-général, celui-ci avait dépêché en 1417 le prieur

<sup>12</sup>R. SCHOLTEN, "Das Karthäuserkloster Insula Reginae Coeli auf der Grave bei Wesel", in : *Annalen des Historischen Vereins für den Niederrhein*, 52 (1893), 61-136.

<sup>13</sup>F.W. OEDIGER, *Das Hauptstaatsarchiv Düsseldorf und seine Bestände. 4. Stifts- und Klosterarchive. Bestandsübersichten*, Siegburg, 1964, 363-365.

<sup>14</sup>Findbuch 122:21.1.

<sup>15</sup>Hauptstaatsarchiv Düsseldorf, Kleve-Mark, Akten, Nr. 1217.

<sup>16</sup>Publié dans : V. BRAUN, *Geschichtliches Wesel. Band 3*, Köln, (1979),

de Cologne, Roland Luysteringen et le prieur de Monichusen, Alphairt de Hollandia sur les lieux. Quand Luysteringen mourut, Alphairt continua tout seul les pourparlers. Le duc entretemps avait déjà ordonné la construction du monastère. Alphairt appela son confrère Johan van Delden de Monichusen et le nomma recteur le 11 juin 1418. Albert Kivet d'Arnhem l'accompagna<sup>17</sup>. La dotation se fit le 2 février 1419, mais le chapitre-général la déclara insuffisante. Le duc remit une nouvelle charte le 2 février 1420 dans laquelle il majora les 10.000 écus d'or de 5.000 autres et confirma les donations de terres. Le premier prieur de Wesel fut Johan van Delden.

Les archives de la chartreuse de Vogelsang (Cantavium) près de Juliers (Jülich) se trouvent actuellement au Hauptstaatsarchiv à Düsseldorf. En tout une trentaine de chartes sont conservées, mais ce qui remédie un peu à cette carence est l'existence de deux manuscrits importants en dépôt des archives communales d'Aachen (Aix-la-Chapelle) : 1° la chronique du monastère par le prieur Bruno Gulich (18° siècle) et 2° le *Liber Benefactorum*. En plus il y a 4 cartulaires datant des 17° et 18° siècles. La collection se complète par les *Akten*.<sup>18</sup>

Vogelsang fut un vaste palatium du duc de Juliers, Guillaume IV, qui fut offert aux chartreux en 1473. C'est la chartreuse de Ruremonde qui a préparé la fondation juste après avoir pourvu à celle de Olland. Selon une charte d'un bienfaiteur, le chanoine Herman van Brackel, *praist to Cleve*, Johan Schupnagel van Dinslaken, prieur de Ruremonde, fut commissaire de la fondation. Ruremonde avait en effet envoyé 6 *initiatores* dont le recteur Gerrit van Haarlem. Johan van Dinslaken deviendra en 1479 lui-même prieur de Vogelsang. Les chartae de 1488 exhortent Ruremonde à apporter une aide financière à Vogelsang *quia de aedem domo originem traxit* et en 1496 ils désignent le prieur de Ruremonde comme gestionnaire. Cette chartreuse ne fut jamais très prospère. Néanmoins les frères firent l'élevage de porcs appartenant aux paysans et vendirent du poisson. Des données intéressantes concernant la formation de la bibliothèque en 1489 se trouvent dans le *Liber Benefactorum*. Les archives d'Etat à Maastricht possèdent un *Synopsis* inconnu des privilèges de Vogelsang datant du 17° siècle et se rapportant aux années 1478-1531.<sup>19</sup>

<sup>17</sup>C. DE BACKER, "De Arcense pastoor Wilhelm van Tyegell (1406) in het archief van de kartuize Wezel", in : *Verwoord Verleden. Opstellen over het Noord-Limburgse Maasdal en aangrenzend Duits gebied aangeboden aan J.M.G. Stoel (red. A.J. Geurts). Cahiers van de Historische Werkgroep Arcen-Lomm-Velden nr. 5, Lomm, 1982, 11-16.*

<sup>18</sup>F.W. OEDIGER, *op. cit.*, 193-194. H. GODER de Jülich-Stetternich vient de terminer une thèse à la Katholisch-Theologische Fakultät de l'université de Bonn sur la chartreuse Vogelsang près de Juliers : *Betrachtung der Geschichte des Kartäuserklosters Vogelsang bei Jülich*, (Bonn, 1982) (dactylographié).

<sup>19</sup>Rijksarchief in Limburg, Maastricht, Kloosterarchieven, Fonds van het kartuizerklooster te Roermond, inv. nr. 242. (Copies d'actes de 1478 à 1531).



Jck broeder heynrick die vroede prior des Couvents en gheschiede van sinte Sophien in Constantinopole Cartusiers  
 soeden baten den bostig ander vroeyen van vught van vuyghen en ind naem des ghemeynen Couvents voer om voer  
 sonderlinge sake wille en groete proefte en oec dwelinge. Wilt die ons inder tijt en naemals in toemede ceterliche  
 tiden daer af come sijn en noch meer sulde hebben gheleest en inde desen gheslone den vromde en edelen Joncker gheryt  
 van streyen broeder tot zeeneberghe. Nu doed die vrouwe alijte puerke van herlar in ceter huyfrouwe des vromde  
 Jonckers en dat ten tyde de vromde Jonckers en met langher dan hy ind tijt des leuens wesen sall die maedene  
 ind puerke verst dat wy hem sulden vromde lide ghebruyche en bevoude all alsulche huyfrouwe ghe leggen op  
 der dyelen dypke den grane die om die wille en gaet den onsen closter met all alsulche huyfrouwe als vromde alijte vromde  
 daer toe en nu te ghebruyche gheschiede en gheschiede heeft bynde den vromde huyfrouwe en nergent andere te  
 ghebruyche. Voert soe gheloude wy dat wy den vromde Joncker gheryt met twee kintre betamliche en oersamliche  
 eldelyche en minnentliche daer in hond sulde en versien van eten en van drinke van gheselde en van ghebruyche  
 leyde vromde en vromde waer gheschiede en berijt nae beloop de tijt met vier en met licht als dat behoert  
 en alle saken daer toe te versien en op onsen cost te besorge voer hem een goede quaet kintre byns. Mer waer sal  
 dat den vromde Joncker gheryt belieft en ons dat te herde en te wesen in eenighe andere plaatsen ter de vromde  
 huyfrouwe als dan soe en sulde wy daer en bynde dat hy die te met gheschiede sijn in eenighe coste die wy te wesen  
 ter tijt toe dan hy weder om by ons in de vromde huyfrouwe comd sall. In wy als dan gheteliche en in puerke  
 alijte ontfanghe sulde en wederom in puerke doen als vromde siet alle dinghe sonder aere en list voert soe sijn  
 voerwaerd dat en soe wanneer dat dat sijn sal den vromde Joncker gheryt van streyen en hy dat voerfor  
 aen den prior vromde of aen den gheen die prior inder tijt al daer wesen sall soe sulde sy als dan hem boeghen  
 sijn en en stellen ten bostig tot sijn wille sonder eenighe wedersegghen off eenighe indacht daer in te maken  
 En die voerghesne punten te hond te vo doen en menen weere te volbruyche. En om alle zachergheden wille  
 en om alle vromde als te sijn die naemals mochte ghebruyche soe hebben wy prior en ghemeyn Couvent  
 desen brief met onsen Couvent zegghele besegghelt. En hebben ghebruyche den gheschieden vader broeder gheryt  
 prior van monichusen by armen onsen vromde gheschiede. Visitateur onser prouwen dit te wille  
 met ons en voer ons te besegghelen. En bidden aere den selue broeder gheryt prior en visitateur waer sake  
 dat wy in eenige toemeden tijde in eenighe van desen vromde punten ghebruyche worden gheschiede. Dat  
 god vergheden moet dat hy ons daer toe bedinghe te volbruyche en te hondy alle dese voerghesne punten  
 abeliche broeder gheryt prior en visitateur voersne ter bed vande prior en Couvent van sinte Sophien  
 voersne aere ghe saken hebbe. Dits geschiedt orten aentien dach der maent van Junio int Jaer ons

- 2.- Contrat entre Jonker Gheryt van Streyen, second époux de dame Aleyt Pieck, le prieur de Vught, Heynrick die Vroede, le visiteur de la province Gheryt (Spronck, prieur de Monichusen) pour son alimentation, service et logement dans une maison près du monastère, 08.07.1481. (Archives de l'Evêché de Bois-le-Duc, Chartreux de Vught, chartes).

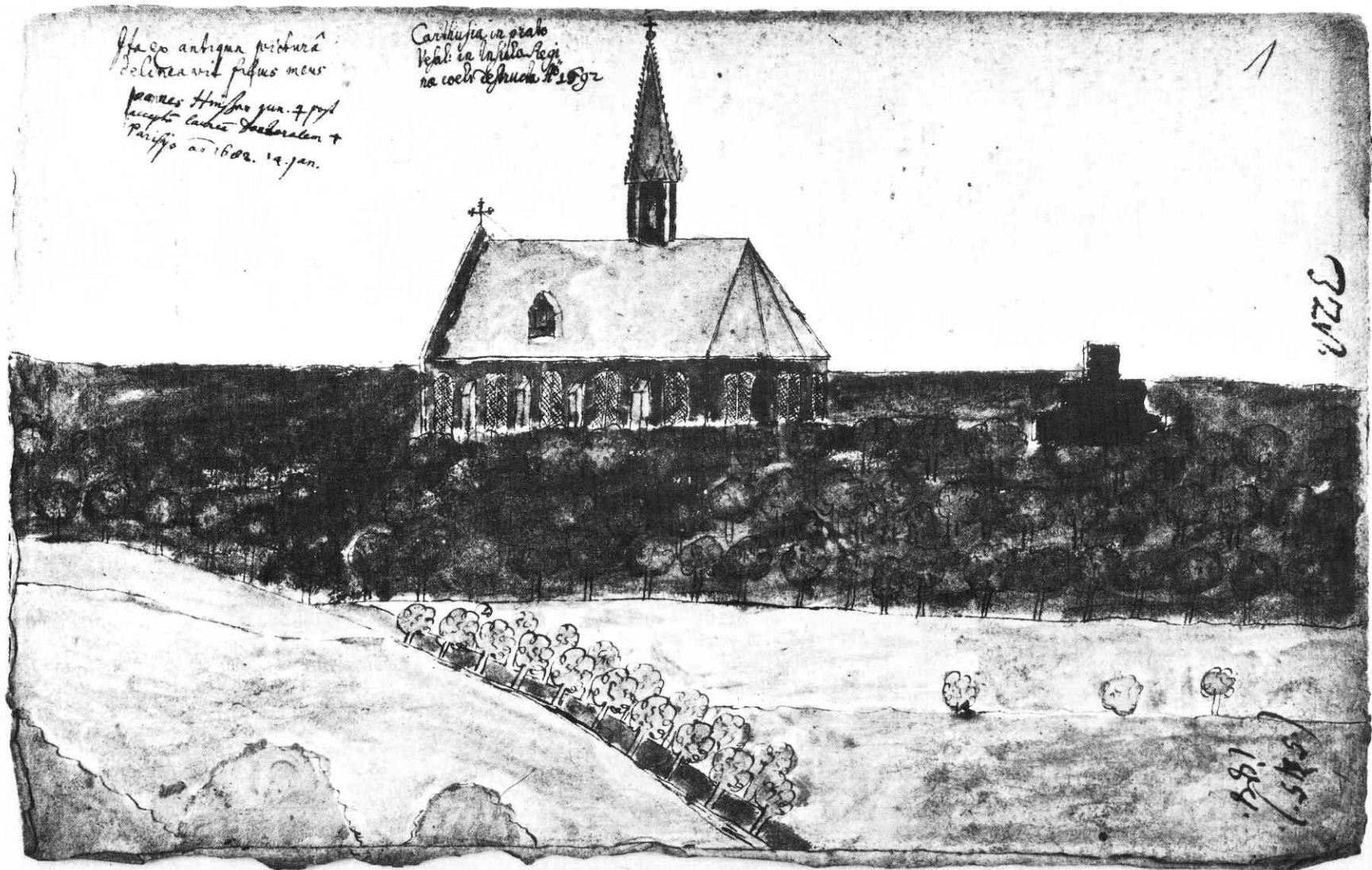




3.- Agrandissement du sceau conventuel de la chartreuse de Vught attaché à l'acte du 08.07.1481 (planche 2).



4.- Agrandissement du sceau du visiteur de la province attaché à l'acte du 08.07.1481 (planche 2).



Ita ex antiqua picturâ  
delineavit filius meus  
Joannes Huissen jun. + post  
acceptam lauream Doctoralem +  
Parisijs anno 1682. 14. Jan.

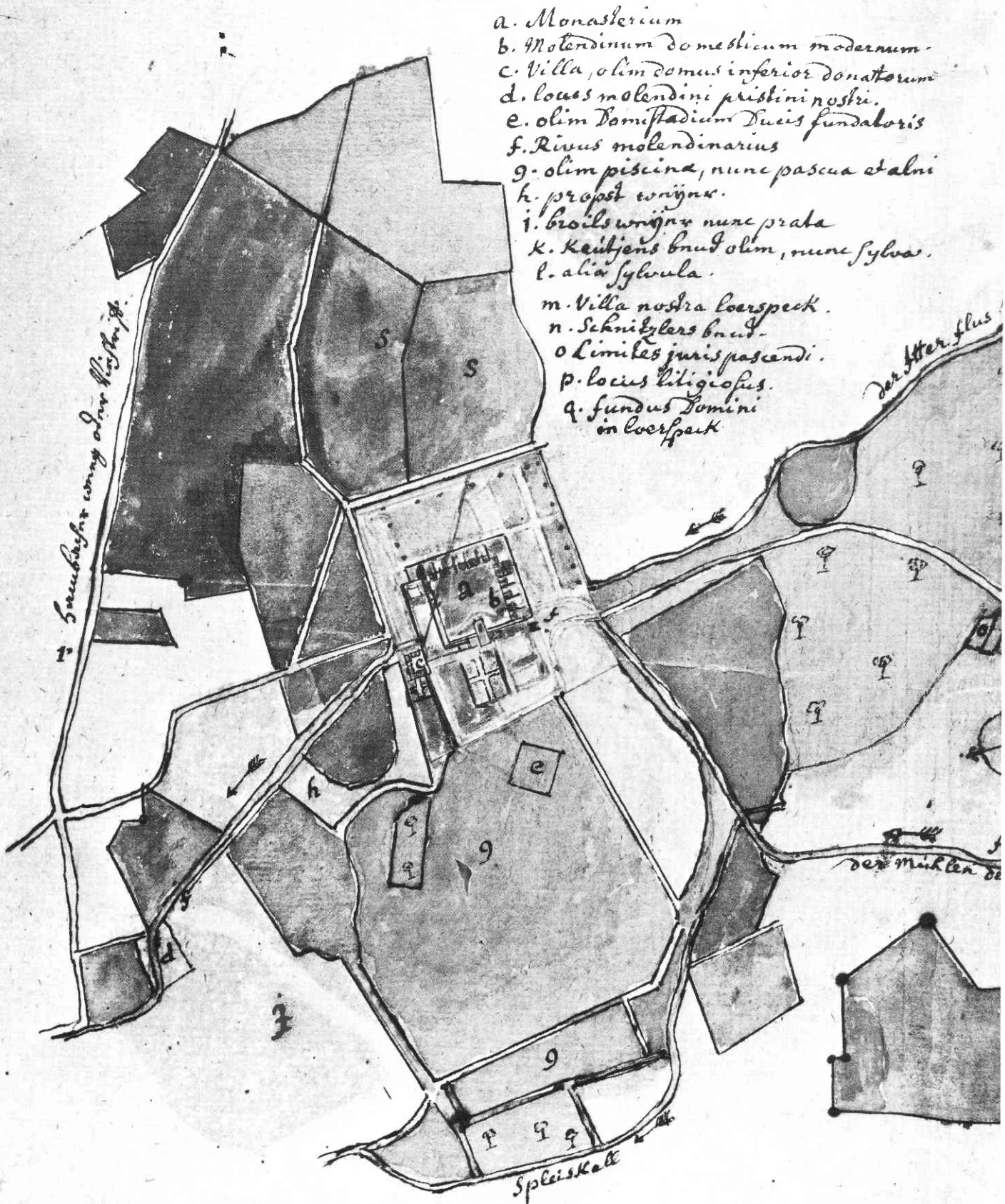
Carthusia in prato  
Vesal: in Insula Reginae Regi-  
nae coeli destructa A° 1592

1

272

1884

5.- Aquarelle resprésentant la chartreuse de Wesel et comportant le texte suivant :  
*Carthusia in prato Vesal: in Insula Reginae Coeli destructa A° 1592. Ita ex  
antiqua picturâ delineavit filius meus Joannes Huissen jun. + post acceptam  
lauream Doctoralem + Parisijs anno 1682 14. Jan. (Hauptstaatsarchiv Düsseldorf,  
Kleve-Mark, Akten, Nr. 1553).*



6.- Plan de la chartreuse Vogelsang (Jülich), 18<sup>e</sup> siècle. (Hauptstaatsarchiv Düsseldorf, Kartause Jülich, Repertorien und Handschriften 1, fol. 8r).